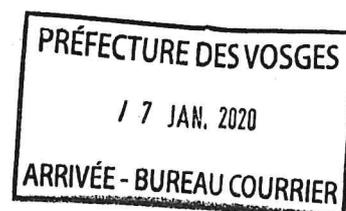


**REPUBLIQUE FRANÇAISE**



**SM PETR DU PAYS DE LA DEODATIE**

**Numéro SIRET : 20004965800038**

**POSTE COMPTABLE : TRESORERIE ST DIE GESTION PUBLIQUE LOCALE 69**

**M14**

**BUDGET PRIMITIF**

**voté par nature**

**BUDGET : SM PETR DU PAYS DE LA DEODATIE**

**ANNEE 2020**



## SOMMAIRE

### I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières  
p.3 B - Modalités de vote du budget

### II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections  
p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres  
p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres  
p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses  
p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

### III. Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses  
p.12 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes  
p.13 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses  
p.15 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

IV – ANNEXES		Jointes	Sans Objet
<b>A - Eléments du bilan</b>			
	A1 - Présentation croisée par fonction		X
	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement		X
	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement		X
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		X
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
p.17	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		X
	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
p.18	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.19	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
<b>B - Engagements hors bilan</b>			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
<b>C - Autres éléments d'informations</b>			
p.20	C1 - Etat du personnel	X	
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
<b>D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures</b>			
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
p.24	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. ( Ne pas produire d'état néant)

Code INSEE 88413	SM PETR DU PAYS DE LA DEODATIE SM PETR DU PAYS DE LA DEODATIE	BP 2020
---------------------	--	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	93 623
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i> ) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	12,47	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	12,50	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	17,14	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	55,32%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	99,74%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	137,10%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

**I - INFORMATIONS GENERALES****I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B**

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
  - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2019.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## VUE D'ENSEMBLE

A1

## FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 172 022,95	1 172 022,95
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		1 172 022,95	1 172 022,95

## INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	1 606 349,94	1 606 349,94
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		1 606 349,94	1 606 349,94
<b>TOTAL</b>			
TOTAL DU BUDGET (4)		2 778 372,89	2 778 372,89

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	712 358,05	0,00	455 167,75	455 167,75	455 167,75
012	Charges de personnel et frais assimilés	581 913,50	0,00	645 892,50	645 892,50	645 892,50
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	650 097,14	0,00	55 314,43	55 314,43	55 314,43
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>1 944 368,69</b>	<b>0,00</b>	<b>1 156 374,68</b>	<b>1 156 374,68</b>	<b>1 156 374,68</b>
66	Charges financières	7 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )	31 011,96		5 178,06	5 178,06	5 178,06
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>1 982 380,65</b>	<b>0,00</b>	<b>1 167 552,74</b>	<b>1 167 552,74</b>	<b>1 167 552,74</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)			0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	12 126,21		4 470,21	4 470,21	4 470,21
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>12 126,21</b>		<b>4 470,21</b>	<b>4 470,21</b>	<b>4 470,21</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 994 506,86</b>	<b>0,00</b>	<b>1 172 022,95</b>	<b>1 172 022,95</b>	<b>1 172 022,95</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 172 022,95

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	5 572,75	0,00	8 960,00	8 960,00	8 960,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	97 142,86	0,00	36 428,57	36 428,57	36 428,57
73	Impôts et taxes		0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	1 258 412,69	0,00	1 082 485,89	1 082 485,89	1 082 485,89
75	Autres produits de gestion courante	632 857,14	0,00	38 571,43	38 571,43	38 571,43
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>1 993 985,44</b>	<b>0,00</b>	<b>1 166 445,89</b>	<b>1 166 445,89</b>	<b>1 166 445,89</b>
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	4 200,00	4 200,00	4 200,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>1 993 985,44</b>	<b>0,00</b>	<b>1 170 645,89</b>	<b>1 170 645,89</b>	<b>1 170 645,89</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	521,42		1 377,06	1 377,06	1 377,06
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>521,42</b>		<b>1 377,06</b>	<b>1 377,06</b>	<b>1 377,06</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 994 506,86</b>	<b>0,00</b>	<b>1 172 022,95</b>	<b>1 172 022,95</b>	<b>1 172 022,95</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 172 022,95

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION  
D'INVESTISSEMENT (6)**

3 093,15

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	31 000,00	0,00	3 443,60	3 443,60	3 443,60
204	Subventions d'équipement versées	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
21	Immobilisations corporelles	8 337,35	0,00	1 513,78	1 513,78	1 513,78
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>139 337,35</b>	<b>0,00</b>	<b>104 957,38</b>	<b>104 957,38</b>	<b>104 957,38</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	15,50	15,50	15,50
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	11 604,79		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>11 604,79</b>	<b>0,00</b>	<b>15,50</b>	<b>15,50</b>	<b>15,50</b>
45..	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (8)</b>	<b>120 078,40</b>	<b>0,00</b>	<b>1 500 000,00</b>	<b>1 500 000,00</b>	<b>1 500 000,00</b>
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>271 020,54</b>	<b>0,00</b>	<b>1 604 972,88</b>	<b>1 604 972,88</b>	<b>1 604 972,88</b>
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	521,42		1 377,06	1 377,06	1 377,06
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>521,42</b>		<b>1 377,06</b>	<b>1 377,06</b>	<b>1 377,06</b>
<b>TOTAL</b>		<b>271 541,96</b>	<b>0,00</b>	<b>1 606 349,94</b>	<b>1 606 349,94</b>	<b>1 606 349,94</b>

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

+

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 606 349,94

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	76 737,00	0,00	21 324,08	21 324,08	21 324,08
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>76 737,00</b>	<b>0,00</b>	<b>21 324,08</b>	<b>21 324,08</b>	<b>21 324,08</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	2 600,35	0,00	555,65	555,65	555,65
138	Régions	60 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>62 600,35</b>	<b>0,00</b>	<b>80 555,65</b>	<b>80 555,65</b>	<b>80 555,65</b>
45..	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (8)</b>	<b>120 078,40</b>	<b>0,00</b>	<b>1 500 000,00</b>	<b>1 500 000,00</b>	<b>1 500 000,00</b>
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>259 415,75</b>	<b>0,00</b>	<b>1 601 879,73</b>	<b>1 601 879,73</b>	<b>1 601 879,73</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (4)			0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	12 126,21		4 470,21	4 470,21	4 470,21
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>12 126,21</b>		<b>4 470,21</b>	<b>4 470,21</b>	<b>4 470,21</b>
<b>TOTAL</b>		<b>271 541,96</b>	<b>0,00</b>	<b>1 606 349,94</b>	<b>1 606 349,94</b>	<b>1 606 349,94</b>

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

+

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 606 349,94

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DEGAGE PAR LA SECTION DE  
FONCTIONNEMENT (10)**

3 093,15

**II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****II****SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES****A3**

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.  
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).  
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.  
(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.  
(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.  
(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.  
(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).  
(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.  
(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

## 1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	455 167,75		455 167,75
012	Charges de personnel et frais assimilés	645 892,50		645 892,50
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	55 314,43		55 314,43
66	Charges financières	6 000,00	0,00	6 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	4 470,21	4 470,21
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )	5 178,06		5 178,06
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>	<b>1 167 552,74</b>	<b>4 470,21</b>	<b>1 172 022,95</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 172 022,95

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 377,06	1 377,06
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	3 443,60	0,00	3 443,60
204	Subventions d'équipements versés	100 000,00	0,00	100 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 513,78	0,00	1 513,78
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	15,50	0,00	15,50
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0,00		0,00
	<b>Dépenses d'investissement - Total</b>	<b>1 604 972,88</b>	<b>1 377,06</b>	<b>1 606 349,94</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 606 349,94

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

## 2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	8 960,00		8 960,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	36 428,57		36 428,57
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	1 082 485,89		1 082 485,89
75	Autres produits de gestion courante	38 571,43	0,00	38 571,43
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	4 200,00	1 377,06	5 577,06
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>1 170 645,89</b>	<b>1 377,06</b>	<b>1 172 022,95</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 172 022,95

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	555,65	0,00	555,65
13	Subventions d'investissement	101 324,08	0,00	101 324,08
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		4 470,21	4 470,21
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>1 601 879,73</b>	<b>4 470,21</b>	<b>1 606 349,94</b>

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 606 349,94

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>712 358,05</b>	<b>455 167,75</b>	<b>455 167,75</b>
60611	Eau et assainissement		0,00	0,00
60612	Énergie - Électricité		0,00	0,00
60613	Chauffage urbain		0,00	0,00
60622	Carburants	1 200,00	1 200,00	1 200,00
60623	Alimentation	150,00	250,00	250,00
60631	Fournitures d'entretien	50,00	20,00	20,00
60632	Fournitures de petit équipement	3 400,00	656,00	656,00
60633	Fournitures de voirie	34 734,29	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	1 540,00	1 600,00	1 600,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)		300,00	300,00
6068	Autres matières et fournitures	9 800,00	12 600,00	12 600,00
611	Contrats de prestations de services	154 740,00	200 248,00	200 248,00
6122	Crédit-bail mobilier		0,00	0,00
6132	Locations immobilières	14 400,00	14 400,00	14 400,00
6135	Locations mobilières	9 200,00	9 200,00	9 200,00
614	Charges locatives et de copropriété		0,00	0,00
61551	Matériel roulant	500,00	500,00	500,00
61558	Autres biens mobiliers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6156	Maintenance	2 685,00	2 685,00	2 685,00
6161	Assurance multirisques	2 150,00	2 400,00	2 400,00
617	Études et recherches	356 087,00	122 658,00	122 658,00
6182	Documentation générale et technique	802,00	1 160,00	1 160,00
6184	Versements à des organismes de formation	15 220,00	12 092,75	12 092,75
6185	Frais de colloques et séminaires	20 730,00	27 890,00	27 890,00
6188	Autres frais divers	25,00	50,00	50,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs		0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux		4 000,00	4 000,00
6228	Divers	34 654,76	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	1 600,00	1 150,00	1 150,00
6236	Catalogues et imprimés	19 950,00	14 000,00	14 000,00
6237	Publications		1 900,00	1 900,00
6238	Divers	10 900,00	3 900,00	3 900,00
6251	Voyages et déplacements	6 450,00	10 350,00	10 350,00
6256	Missions	3 800,00	1 800,00	1 800,00
6261	Frais d'affranchissement	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6262	Frais de télécommunications	1 000,00	720,00	720,00
627	Services bancaires et assimilés		1 000,00	1 000,00
6281	Concours divers (cotisations...)	4 090,00	3 938,00	3 938,00
6283	Frais de nettoyage des locaux		0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux		0,00	0,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>581 913,50</b>	<b>645 892,50</b>	<b>645 892,50</b>
6218	Autre personnel extérieur	8 000,00	8 050,00	8 050,00
6331	Versement de transport		2 239,00	2 239,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	379,00	410,00	410,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	9 704,00	10 778,00	10 778,00
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations		0,00	0,00
64111	Rémunération principale	44 630,00	38 097,00	38 097,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	1 395,00	2 109,00	2 109,00
64118	Autres indemnités	11 501,00	11 279,00	11 279,00
64131	Rémunérations	340 298,50	385 368,50	385 368,50
64138	Autres indemnités	259,00	0,00	0,00
64162	Emplois d'avenir		0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion		0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis		13 122,00	13 122,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	108 615,00	117 504,00	117 504,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	27 976,00	30 167,00	30 167,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	16 068,00	14 565,00	14 565,00

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6455	Cotisations pour assurance du personnel	12 500,00	11 000,00	11 000,00
6457	Cotisations sociales liées à l'apprentissage		700,00	700,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	588,00	504,00	504,00
6475	Médecine du travail, pharmacie		0,00	0,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>650 097,14</b>	<b>55 314,43</b>	<b>55 314,43</b>
6531	Indemnités	15 100,00	15 100,00	15 100,00
6532	Frais de mission	1 500,00	1 000,00	1 000,00
6533	Cotisations de retraite	640,00	640,00	640,00
657341	Communes membres du GFP		0,00	0,00
657361	Caisse des Ecoles		0,00	0,00
65738	Autres organismes publics		0,00	0,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres		0,00	0,00
65888	Autres	632 857,14	38 574,43	38 574,43
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)</b>		<b>1 944 368,69</b>	<b>1 156 374,68</b>	<b>1 156 374,68</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>7 000,00</b>	<b>6 000,00</b>	<b>6 000,00</b>
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	7 000,00	6 000,00	6 000,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
6714	Bourses et prix		0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)		0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles		0,00	0,00
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues ( fonctionnement ) (e)</b>	<b>31 011,96</b>	<b>5 178,06</b>	<b>5 178,06</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>1 982 380,65</b>	<b>1 167 552,74</b>	<b>1 167 552,74</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)</b>	<b>12 126,21</b>	<b>4 470,21</b>	<b>4 470,21</b>
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	12 126,21	4 470,21	4 470,21
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>12 126,21</b>	<b>4 470,21</b>	<b>4 470,21</b>
<b>043</b>	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctio</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>12 126,21</b>	<b>4 470,21</b>	<b>4 470,21</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>1 994 506,86</b>	<b>1 172 022,95</b>	<b>1 172 022,95</b>

+

RESTES A REALISER 2019 (11)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 172 022,95

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	5 572,75	8 960,00	8 960,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	5 572,75	8 960,00	8 960,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	97 142,86	36 428,57	36 428,57
70632	A caractère de loisirs		0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	97 142,86	21 428,57	21 428,57
70878	par d'autres redevables		15 000,00	15 000,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	1 258 412,69	1 082 485,89	1 082 485,89
74718	Autres	462 523,89	299 220,20	299 220,20
7472	Régions	99 870,00	81 135,60	81 135,60
7473	Départements	21 024,00	17 000,00	17 000,00
74741	Communes membres du GFP	23 960,15	42 215,05	42 215,05
74751	GFP de rattachement	403 596,55	389 596,70	389 596,70
7477	Budget communautaire et fonds structurels	93 831,00	120 718,34	120 718,34
7478	Autres organismes	153 607,10	132 600,00	132 600,00
75	Autres produits de gestion courante	632 857,14	38 571,43	38 571,43
7588	Autres produits divers de gestion courante	632 857,14	38 571,43	38 571,43
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)</b>		<b>1 993 985,44</b>	<b>1 166 445,89</b>	<b>1 166 445,89</b>
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		4 200,00	4 200,00
7788	Produits exceptionnels divers		4 200,00	4 200,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>1 993 985,44</b>	<b>1 170 645,89</b>	<b>1 170 645,89</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	521,42	1 377,06	1 377,06
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées a	521,42	1 377,06	1 377,06
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctio		0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>521,42</b>	<b>1 377,06</b>	<b>1 377,06</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>1 994 506,86</b>	<b>1 172 022,95</b>	<b>1 172 022,95</b>

+

RESTES A REALISER 2019 (10)

0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 172 022,95

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	31 000,00	3 443,60	3 443,60
2051	Concessions et droits similaires	31 000,00	3 443,60	3 443,60
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	100 000,00	100 000,00	100 000,00
2041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	100 000,00	100 000,00	100 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	8 337,35	1 513,78	1 513,78
2138	Autres constructions		0,00	0,00
2181	Installations générales, agencements et aménagements div	960,00	93,78	93,78
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 100,35	1 420,00	1 420,00
2188	Autres immobilisations corporelles	6 277,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		139 337,35	104 957,38	104 957,38
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
1326	Autres établissements publics locaux		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		15,50	15,50
261	Titres de participation		15,50	15,50
020	Dépenses imprévues ( investissement )	11 604,79	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	11 604,79	0,00	0,00
Total des dépenses financières		11 604,79	15,50	15,50
45811	Opé. pour compte de tiers n° 1 (6)	21 000,00	0,00	0,00
4581215	Opé. pour compte de tiers n° 215 (6)	23 078,40	0,00	0,00
4581216	Opé. pour compte de tiers n° 216 (6)	10 000,00	0,00	0,00
4581308	Opé. pour compte de tiers n° 308 (6)	66 000,00	0,00	0,00
4581409	Opé. pour compte de tiers n° 409 (6)		1 500 000,00	1 500 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		120 078,40	1 500 000,00	1 500 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		271 020,54	1 604 972,88	1 604 972,88
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	521,42	1 377,06	1 377,06
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	521,42	1 377,06	1 377,06
13911	Etat et établissements nationaux		0,00	0,00
13918	Autres	521,42	1 377,06	1 377,06
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		521,42	1 377,06	1 377,06
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		271 541,96	1 606 349,94	1 606 349,94

+

RESTES A REALISER 2019 (11)

0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 606 349,94

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	76 737,00	21 324,08	21 324,08
1311	Etat et établissements nationaux		0,00	0,00
1312	Régions		0,00	0,00
1318	Autres	6 737,00	244,08	244,08
1322	Régions	24 000,00	0,00	0,00
13241	Communes membres du GFP	40 000,00	20 000,00	20 000,00
13251	GFP de rattachement	6 000,00	1 080,00	1 080,00
1326	Autres établissements publics locaux		0,00	0,00
1327	Budget communautaire et fonds structurels		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		76 737,00	21 324,08	21 324,08
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 600,35	555,65	555,65
10222	F.C.T.V.A.	2 600,35	555,65	555,65
138	Autres subventions d'investissement non transférables	60 000,00	80 000,00	80 000,00
1382	Régions	60 000,00	80 000,00	80 000,00
Total des recettes financières		62 600,35	80 555,65	80 555,65
45821	Opé. pour compte de tiers n° 1 (5)	21 000,00	0,00	0,00
4582215	Opé. pour compte de tiers n° 215 (5)	23 078,40	0,00	0,00
4582216	Opé. pour compte de tiers n° 216 (5)	10 000,00	0,00	0,00
4582308	Opé. pour compte de tiers n° 308 (5)	66 000,00	0,00	0,00
4582409	Opé. pour compte de tiers n° 409 (5)		1 500 000,00	1 500 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		120 078,40	1 500 000,00	1 500 000,00
TOTAL RECETTES REELLES		259 415,75	1 601 879,73	1 601 879,73
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	12 126,21	4 470,21	4 470,21
28051	Concessions et droits similaires	2 035,75	1 964,86	1 964,86
28181	Installations générales, agencements et aménagements div	762,96	481,62	481,62
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	2 732,58	2 023,73	2 023,73
28188	Autres immobilisations corporelles	6 594,92	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		12 126,21	4 470,21	4 470,21
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		12 126,21	4 470,21	4 470,21
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		271 541,96	1 606 349,94	1 606 349,94

+

RESTES A REALISER 2019 (10)

0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 606 349,94

SM PETR DU PAYS DE LA DEODATIE - 88 - SM PETR DU PAYS DE LA DEODATIE	BP 2020
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES

IV  
A2.4

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Exchange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Exchange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 377,06	1 377,06
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 377,06	1 377,06
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	1 377,06	1 377,06
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 377,06	0,00	D001 0,00	1 377,06

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A6.2</b>
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>85 025,86</b>	<b>III 85 025,86</b>
Ressources propres externes de l'année (a)		80 555,65	80 555,65
10222	Dotations, fonds divers et réserves	555,65	555,65
138	Subventions d'investissement	80 000,00	80 000,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		4 470,21	4 470,21
28051	Concessions et droits similaires	1 964,86	1 964,86
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	481,62	481,62
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	2 023,73	2 023,73
28188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>85 025,86</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>85 025,86</b>

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 377,06
Ressources propres disponibles	IV 85 025,86
<b>Solde</b>	<b>V = IV - II (6) + 83 648,80</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

SM PETR DU PAYS DE LA DEODATIE - 88 - SM PETR DU PAYS DE LA DEODATIE	BP	2020
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A9

**CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

N° opération : 458409	Intitulé de l'opération : HMD 2018-2020	Date de la délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2020 (2)	RAR 2019 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	<b>DEPENSES (a)</b>				
4581409	Dépenses nouvelles (5)	2 977 578,81	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00
	Annulations sur dépenses (c)(6)	2 977 578,81	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00
	<b>Dépenses nettes (a-c)</b>	2 977 578,81	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00
	<b>RECETTES (b)</b>				
4582409	Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)	2 336 644,60	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00
	Annulations sur recettes (d)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Recettes nettes (b-d)</b>	2 336 644,60	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.  
(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).  
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.  
(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.  
(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.  
(7) Indiquer le chapitre

IV - ANNEXES

IV

C1

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2	0	2	0,8	9,6	10,4
ATTACHE	A	1	0	1	0	0	0
CHARGE DE MISSION CLAUSES	A	0	0	0	0	0,5	0,5
CHARGE DE MISSION CLIMAT ENERGIE	A	0	0	0	0	1	1
CHARGE DE MISSION ITINERANCE PEDESTRE	A	0	0	0	0	1	1
CHARGE DE MISSION LEADER / DIRECTION	A	0	0	0	0	1	1
CONSEILLER EN ENERGIE PARTAGEE	A	0	0	0	0	1	1
DIRECTION	A	0	0	0	0	0,5	0,5
GESTIONNAIRE LEADER	A	0	0	0	0	1	1
CHARGE OPERATIONS FINANCIERES	B	0	0	0	0	1	1
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL	C	1	0	1	0,8	0	0,8
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	0	0	0	0	0	0
ANIMATEUR ADMINISTRATIF	C	0	0	0	0	1	1
CHARGE DE MISSION REPERAGE	C	0	0	0	0	0,8	0,8
SECRETARE - AGENT D'ACCUEIL	C	0	0	0	0	0,8	0,8
FILIERE TECHNIQUE (c)		1	0	1	1	4	5
CHARGE DE MISSION TVB	A	0	0	0	0	1	1
INGENIEUR	A	1	0	1	1	0	1
ANIMATEUR & CHARGE DE MISSION RENOVER MIEUX	B	0	0	0	0	1	1
ANIMATEUR TECHNIQUE	B	0	0	0	0	1	1
CONSEILLER EIE	B	0	0	0	0	1	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		3	0	3	1,8	13,6	15,4

SM PETR DU PAYS DE LA DEODATIE - 88 - SM PETR DU PAYS DE LA DEODATIE	BP	2020
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020	C1

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

SM PETR DU PAYS DE LA DEODATIE - 88 - SM PETR DU PAYS DE LA DEODATIE

BP 2020

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020

C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2020	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
			Indice	Euros		
Agent occupant un emploi permanent (6)				0,00		
CHARGE DE MISSION CLAUSES	A	ADM	718	0,00	3-3-1	CDI
CHARGE DE MISSION CLIMAT ENERGIE	A	ADM	518	0,00	3-3-1	CDD
CHARGE DE MISSION ITINERANCE PEDESTRE	A	ADM	518	0,00	3-3-1	CDD
CHARGE DE MISSION LEADER / DIRECTION	A	ADM	679	0,00	3-3-1	CDD
CONSEILLER EN ENERGIE PARTAGEE	A	ADM	558	0,00	3-3-1	CDD
DIRECTION	A	ADM	720	0,00	3-3-1	CDI
GESTIONNAIRE LEADER	A	ADM	518	0,00	3-3-1	CDD
CHARGE DE MISSION TVB	A	TECH	512	0,00	3-3-1	CDD
CHARGE OPERATIONS FINANCIERES	B	ADM	563	0,00	3-3-1	CDI
ANIMATEUR & CHARGE DE MISSION RENOVER MIEUX	B	TECH	563	0,00	3-3-1	CDI
ANIMATEUR TECHNIQUE	B	TECH	563	0,00	3-3-1	CDI
CONSEILLER EIIE	B	TECH	573	0,00	3-3-1	CDD
ANIMATEUR ADMINISTRATIF	C	ADM	350	0,00	3-3-1	CDD
CHARGE DE MISSION REPERAGE	C	ADM	350	0,00	3-3-1	CDD
SECRETARE - AGENT D'ACCUEIL	C	ADM	348	0,00	3-3-1	CDD
GESTIONNAIRE LEADER REMPLACEMENT	N		388	0,00	3-1	CDD
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020</b>	<b>C1</b>

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a : article 3, 1<sup>ère</sup> alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2<sup>ème</sup> alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1<sup>er</sup> : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2<sup>ème</sup> : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3<sup>ème</sup> : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4<sup>ème</sup> : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5<sup>ème</sup> : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

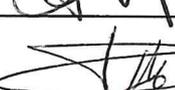
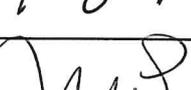
Présenté par le Président,  
A Nompatelize, le 19/12/2019  
Le Président,

Nombre de membres en exercice : 8  
 Nombre de membres présents : 8  
 Nombre de suffrages exprimés : 8  
 VOTES : Pour : 8  
 Contre : 0  
 Abstention : 0

Délibéré par le Comité syndical, réuni en session Ordinaire.  
A Nompatelize, le 19/12/2019

Date de convocation : 09/12/2019

Les membres du Comité syndical,

Guy DROCCHI, représentant de la CASDDV	
Denis HENRY, représentant de la CASDDV	
Pascal MOHR, représentant de la CASDDV	
Patrick ZANCHETTA, représentant de la CASDDV	
Yves BONJEAN, représentant de la CCBVV	
Lucien DEBLAY, représentant de la CCBVV <i>représenté par Michèle PELTIER</i>	
Philippe GEORGEL, représentant de la CCBVV	
Jean-Louis MENTREL, représentant de la CCBVV	



Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le ....., et de la publication le .....

A Saint-Dié-des-Vosges, le .....

